

- **ADMINISTRATION**

Adoption de règlements

Le conseil a adopté les règlements suivants :

- Numéro 316-11-2017 amendant le règlement numéro 316-2013, tel qu'amendé, décrétant la tarification d'activités, de biens ou de services municipaux;
- Numéro 349-2017 établissant le programme de subventions Rigaud Réno.

Avis de motion

Le conseil a donné motion à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, les règlements suivants seront abrogés afin d'être remplacés :

- Numéro 332-2015 relatif à la prévention des incendies, à l'entretien et à l'occupation des bâtiments et des aires et la sécurité des piscines résidentielles;
- Numéro 147-2001 autorisant la fermeture de certains tronçons de trottoirs durant la saison hivernale sur le territoire de la Ville de Rigaud;
- Numéro 327-2017 relatif au stationnement – RMH 330.

Motion de félicitations

Le conseil a résolu de féliciter et de remercier tous les employés municipaux ainsi que tous les bénévoles qui ont contribué de près, comme de loin, au succès de la 2^e édition du Festival Glisse et réglisse de la Ville de Rigaud qui s'est tenu les 10, 11 et 12 février dernier.

Autorisation de signature

Le conseil a résolu d'autoriser la signature de l'entente relative à la gestion du parc canin et à la vente de licences canines et félines avec Animo-Nourri par les personnes désignées par la résolution numéro 2016-06-202.

Participation aux séances extraordinaires par voie électronique

Le conseil a résolu d'appuyer une demande de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague laquelle demande au Gouvernement du Québec d'amender le Code municipal du Québec et toute autre loi municipale pertinente afin de permettre que lors de séances extraordinaires du conseil, les membres du conseil puissent y participer par des moyens électroniques dont, notamment, le téléphone ou tout autre moyen de communication permettant d'être entendu par les autres membres du conseil physiquement présents à une séance du conseil et les membres du public présents à ces séances extraordinaires.

- **RESSOURCES FINANCIÈRES**

Comptes à payer

Le conseil a autorisé le paiement des comptes énumérés dans la liste datée du 13 mars 2017, totalisant 955 989,56\$ pour le fonds d'administration et 24 277,73\$ payés par délégation.

Subventions

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi des subventions suivantes :

- 250\$ à l'école secondaire Soulanges pour l'organisation du Gala Méritas 2016-2017 qui se tiendra les 23 et 24 mai 2017. Le conseil municipal félicite les élèves qui ont su se démarquer tout au long de l'année scolaire;
- 450 \$ à l'école de l'Épervière pour l'album et le bal des finissants de la cohorte 2016-2017. Le conseil municipal désire féliciter tous les finissants et leur souhaite bonne chance dans la continuité de leurs études.

Politique d'attribution des subventions en loisir

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi et le paiement des sommes suivantes :

Nom	Volet	Activité / événement	Montant accordé
Megan Sabourin	Soutien aux voyages culturels et d'aide humanitaire	Voyage communautaire au sein de la communauté, Pérou – 8 au 18 avril 2017	250 \$
Marie-Pier Charest	Soutien à l'élite sportive et culturelle	2e finale des Jeux du Québec Alma – 24 février au 4 mars 2017	250 \$
Andréanne Gagnon	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Compétition provinciale de gymnastique - 2e sélection, Gatineau – 4 et 5 mars 2017	250 \$
Loïk Servant	Soutien à l'élite sportive et culturelle	Finale provinciale de basketball en fauteuil roulant, Saint-Hyacinthe – 24 au 26 mars 2017	250 \$

Commandite à Loisir et Sport Montérégie

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi d'une commandite de 500 \$ à Loisir et Sport Montérégie pour la tenue de la finale régionale de Secondaire en spectacle au collège Bourget le 25 mars 2017. Le conseil municipal souhaite bonne chance à tous les finalistes.

Don monétaire au Centre de femmes La Moisson

Le conseil a résolu de remettre 250 \$ à titre de don pour leur activité d'autofinancement sous forme de journée spaghetti qui aura lieu le 31 mars prochain.

- **RESSOURCES HUMAINES**

Gestion du personnel

- Le conseil a résolu d'autoriser l'embauche à l'essai de M. Carl Clément au poste de journalier à temps plein au Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu à compter du 15 avril 2017, le tout conformément à la convention collective en vigueur pour les cols bleus;
- Le conseil a résolu d'entériner le statut d'employée permanente à Mme Isabelle Lauzon au poste d'agente à l'information au Service de l'urbanisme, à compter du 20 février 2017. Le tout conformément à la convention collective en vigueur pour les cols blancs.

Gestion du personnel temporaire à temps partiel

Le conseil a résolu de procéder aux embauches et aux fins d'emplois, au Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu, du personnel temporaire suivant :

Embauches		
Nom, prénom	Poste	À compter du
Trottier, Denis	Contremaître saisonnier des parcs et des espaces verts	20 mars 2017
Baril, Claude	Journalier saisonnier – saison estivale	10 avril 2017
Fins d'emplois		
Nom, prénom	Poste	À compter du
Lemieux, Leslie	Journalier saisonnier – saison hivernale	20 février 2017
Baril, Claude	Journalier saisonnier – saison hivernale	20 février 2017

Gestion du personnel temporaire à temps partiel

Le conseil a résolu de procéder à l'embauche, aux Services récréatifs et communautaires, du personnel temporaire à temps partiel suivant :

Embauche		
Nom, prénom	Poste	À compter du
Séguin, Laurence	Sauveteuse et monitrice en sécurité aquatique	4 mars 2017

Gestion du personnel à temps partiel sur appel au Service de sécurité incendie

Le conseil a résolu, à la suite de la recommandation de la direction générale, d'entériner à la fin d'emploi, au Service de sécurité incendie, du personnel à temps partiel sur appel suivant :

Fin d'emploi		
Nom, prénom	Poste	À compter du
Arseneault, Anthony	Pompier	17 février 2017

- **RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES**

Modification de la résolution numéro 2016-08-266 - octroi du contrat pour les travaux de construction d'un hôtel de ville

Puisqu'une erreur de calcul a été décelée au bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu et que la soumission de cet entrepreneur reste tout de même la plus basse soumise, le conseil a résolu de modifier la résolution numéro 2016-08-266 en remplaçant le montant octroyé de 4 220 364,00 \$ avant toutes taxes applicables, par le montant révisé de 4 238 364,00 \$ avant toutes taxes applicables.

Dossier de construction de l'hôtel de ville

Le conseil a résolu d'autoriser un avenant au contrat avec Construction Cogela inc. portant le numéro AC-05 relatif, entre autres, aux conditions hivernales, au soufflage de gypse, à la composition de la toiture, à la finition peinte d'équipements extérieurs, à l'ajout du volet coupe-feu et à la peinture des mats de drapeau. L'avenant AC-05 représente donc une somme de 33 517,98 \$, et ce, avant toutes taxes applicables.

Dossier de construction de la caserne de pompiers

Le conseil a résolu d'autoriser un avenant au contrat avec le consortium Lambda Lainco portant le numéro 01 relatif, entre autres, à un surplus d'excavation pour mauvais sol et à divers changements demandés en chantier, extras et crédits. L'avenant 01 représente donc une somme de 44 989,69 \$, et ce, avant toutes taxes applicables.

Autorisation d'appels d'offres

Le conseil a résolu, conformément aux articles 573 et suivants de la *Loi sur les Cités et villes*, d'autoriser la préparation et le lancement des appels d'offres suivants :

- Services professionnels pour effectuer des études techniques, l'évaluation des coûts, la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux dans son projet de réhabilitation de conduites d'aqueduc;
- Travaux de réhabilitation des conduites d'aqueduc;
- Construction des ateliers municipaux;
- Acquisition de quais flottants;
- Acquisition d'un système automatisé de stationnement.

Octroi d'un contrat à Réseau de communication visuelle inc. pour l'acquisition de trois (3) écrans électroniques extérieurs LED P16

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi d'un contrat à Réseau de communication visuelle inc. pour l'acquisition de trois (3) écrans électroniques extérieurs, pour une somme de 21 500 \$, plus toutes les taxes applicables, et ce, selon la facture numéro 81 et datée du 17 février 2017. Le tout payable par un emprunt au fonds de roulement sur une période de 5 ans. Le paiement sera effectué en trois (3) versements déterminés comme suit :

- 50 % du montant immédiatement;
- 25 % lors de la réception du matériel;
- 25 % lorsque les écrans seront fonctionnels.

Projet d'aménagement du parc de la Pointe-Séguin

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi d'un contrat à Terraformex Canada inc., dans le projet d'aménagement du parc de la Pointe-Séguin, pour de l'assistance technique dans l'élaboration d'un programme d'entretien du site, au coût de 3 274 \$, plus toutes les taxes applicables.

De plus, puisque le projet d'aménagement du parc de la Pointe-Séguin nécessite l'émission d'un certificat d'autorisation par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), le conseil a résolu d'autoriser M. Nicolas Roy, de la firme Terraformex Canada inc. à effectuer les pourparlers avec les diverses instances dans le processus de préparation des documents, et à soumettre, pour et au nom de la Ville de Rigaud, tous les documents relatifs à la demande d'autorisation au MDDELCC dans le projet d'aménagement du parc de la Pointe-Séguin.

Autorisation de signature d'un addenda au contrat avec Beauguard Environnement Itée

Le conseil a résolu d'autoriser à ce que soit signé, pour et au nom de la Ville de Rigaud, un addenda au contrat avec Beauguard Environnement Itée dans le dossier de l'appel d'offres numéro 2016-SU-02 – vidange de boues des fosses septiques.

Le conseil a autorisé les demandes de PIIA suivantes :

- 101, rue Saint-Pierre : rénovation extérieure des trois façades visibles de la rue du duplex ainsi qu'au remplacement des fenêtres des 1^{er} et 2^e étages par des fenêtres à guillotine en PVC blanc de marque Solarcan à la condition que les fenêtres soient sans carreaux;
- 67, chemin des Vinaigriers : l'installation d'un silo non attenant en cour avant d'un bâtiment industriel et à l'installation d'une enseigne sur le silo;
- 825, chemin Saint-Thomas : agrandissement d'un bâtiment agricole.

Le conseil a autorisé les demandes de dérogations mineures suivantes :

- 120, chemin du Versant : régulariser l'installation d'un appareil de climatisation en cour avant secondaire de l'habitation unifamiliale isolée à la condition que soit prévu un aménagement paysager pour camoufler l'appareil de climatisation et l'entrée électrique;
- 67, chemin des Vinaigriers : permettre l'installation d'un silo non attenant en cour avant d'un bâtiment industriel;
- 67, chemin des Vinaigriers : installation d'une enseigne apposée sur un silo.

QUELQUES NOUVELLES AU SEIN DE LA VILLE – Février 2017

Service de sécurité incendie (SSIR)

- Il s'est tenu 11 activités de formation : 3 entraînements, 3 séances de formation Pompier 1, 3 requalification premier répondant et 2 séances de formation Officier 1;
- La formation Pompier I débutée en octobre 2016 se poursuit et la moitié du programme a été couvert. 16 pompiers suivent présentement cette formation ici dans nos installations : 2 pompiers de Rigaud et 14 autres provenant de 7 services de sécurité incendie de la région;
- Le Service a répondu à 14 appels incendie en février 2017. Parmi ces appels, un début d'incendie dans des ordures, trois alarmes en fonction et un accident de voiture sur l'autoroute;
- Le Service a eu recours à l'entraide 3 fois en février et il a aidé à 4 occasions les Ville d'Hudson, Saint-Lazare et Vaudreuil-Dorion;
- Il y a eu 43 appels premiers répondants comparativement à 33 en février 2016.

Service de l'urbanisme et de l'environnement

- Le Service a remis 19 permis au courant du mois de février, pour une valeur de 633 274\$.

Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale.

Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous dans le site Internet de la Ville à l'adresse www.ville.rigaud.qc.ca